

LE DÉPARTEMENT DE L'AIN SUR TOUS LES FRONTS

Pour faire face à la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, le Département se mobilise pour lutter contre le virus dans l'Ain et pour apporter son soutien aux personnels soignants ou mobilisés par la gestion de la crise sanitaire. Parce que la solidarité est au cœur de ses compétences, le Département est pleinement mobilisé pour mettre en place et coordonner des actions au service de l'ensemble des Aindinois.

Tests de dépistages : le LDA mobilisé

Pour lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19 dans les Ehpad, l'ARS a décidé d'autoriser le Laboratoire départemental d'analyses (LDA) de l'Ain à analyser les tests de dépistages réalisés auprès des résidents et des personnels soignants des structures d'hébergement pour personnes âgées. L'objectif est d'analyser environ 250 tests par jour.

Des tablettes pour maintenir le lien entre les seniors et leurs familles

Dès lundi prochain, le Département va distribuer 310 tablettes dans les Ehpad, les Marpa et les Résidences autonomie. L'objectif est de rompre l'isolement des personnes âgées, de rétablir le lien entre les aînés et leurs familles en leur facilitant le contact par le biais de logiciels ou d'application informatiques adaptés (Skype...). Des formations sont prévues pour les personnels de ces structures d'accueil qui seront appelés à encadrer l'utilisation de ce matériel. Ces tablettes simplifiées, avec du contenu adapté aux seniors, seront par la suite équipées d'applications permettant de proposer des temps d'animations individuels et collectifs.



Poursuite de l'appel aux dons

Au début du confinement, le Département a lancé un appel aux dons de masques et de gels hydroalcooliques auprès des entreprises de l'Ain. Déjà une vingtaine de donateurs se sont manifestés. La centrale nucléaire du Bugey a fait don d'un stock conséquent de matériel, dont 392 lunettes de protection, 6 000 paires de gants, 450 combinaisons et 1 000 surchaussures.

Dès lors que l'État et l'ARS gèrent la fourniture de ces produits aux professionnels de santé, le Département distribue le matériel récolté aux personnels des services d'aide et d'accompagnement à domicile, des établissements de prise en charge des adultes handicapés et de l'enfance. Un formulaire est à la disposition des entreprises sur le site www.ain.fr pour permettre de lister les stocks.

Pour faciliter les dons, ce sont les agents d'astreinte de la direction des routes du Département qui récupèrent les stocks qui sont ensuite acheminés vers les établissements concernés, en fonction des besoins les plus urgents. Cette semaine, l'armée a prêté main forte pour la livraison du matériel. C'est une section du 68^e régiment d'artillerie d'Afrique de La Valbonne qui a été chargée d'assurer le transit des 26 000 masques, reçus de la dotation de l'ARS, vers les professionnels de santé sur le terrain.

250 000 masques pour assurer la sécurité sanitaire des personnels soignants et des proches des populations exposées

Au-delà des masques diffusés sous la coordination de l'ARS aux professionnels de santé, Le Département vient de passer commande de 250 000 masques. Dès réception, ils seront distribués aux personnels des Marpa et des établissements de soins pour personnes âgées, aux assistantes maternelles ainsi qu'aux travailleurs sociaux.



Des agents départementaux fortement mobilisés

L'activité de certains agents du Département étant réduite, certains ont pu être redéployés, sur la base du volontariat, sur d'autres missions. Ainsi, certains participent au recensement et à la distribution de matériel de protection (masques, gels hydroalcooliques, gants, blouses...) dans les entreprises. Certains viennent en renfort sur des missions où le besoin se faisait sentir, à l'instar d'un agent du service des Ressources Humaines qui s'est porté volontaire pour devenir maîtresse de maison à la Maison départementale de l'enfance ou encore de cuisiniers de collèges qui interviennent dans les Ehpad (Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), comme c'est déjà le cas dans les établissements de Montluel et de Tenay.

Par ailleurs, 22 agents départementaux étant des sapeurs-pompiers volontaires, Jean Deguerry, Président du Département, a décidé de les dégager de leurs obligations départementales pendant la crise sanitaire pour qu'ils puissent se consacrer entièrement à leurs missions de pompier auprès du Sdis de l'Ain.

Continuité des services départementaux

Versement des aides sociales, nouveaux dispositifs d'aide aux personnes âgées et en situation de handicap, gestion de la petite enfance, entretien et sécurisation des routes départementales... le Département assure la continuité des services publics dans une situation sanitaire et sociale exigeante et qui impacte tous les publics et particulièrement les plus fragiles. C'est dans ce contexte particulier que les agents de la Solidarité du Département restent plus que jamais mobilisés pour accompagner les Aindinois qui en ont besoin. Le Département assure, durant cette période de confinement, l'ensemble des prestations (prestation de compensation du handicap, allocation personnalisée d'autonomie, revenu de solidarité active...). Le Département a mis en place un nouveau dispositif « Vigilance autonomie » pour aider les aînés et les personnes en situation de handicap : des agents du Département appellent les bénéficiaires de l'APA et de la PCH pour voir si tout va bien et alertent si besoin. Également, il a mis en place une attribution d'urgence de l'APA.

Les services de la Solidarité du Département ou de la MDPH restent joignables via le site www.ain.fr. Les Aindinois peuvent également contacter par téléphone l'un des 16 Centres départementaux de la solidarité. Un rendez-vous pourra être proposé en cas d'extrême urgence.

Retrouvez le plan de continuité des services départementaux sur www.ain.fr

Nouveau !

Grâce au podcast « Ici, c'est l'Ain », écoutez les témoignages des agents mobilisés.

Retrouvez sur www.ain.fr, en podcast, les portraits d'agents départementaux pour mieux comprendre leurs missions et leur engagement.



Les collèges solidaires avec les Ehpad

Des collèges, actuellement fermés, ont décidé de prêter du matériel aux Ehpad afin qu'ils puissent servir les repas aux résidents confinés en chambre.

Qu'il s'agisse de plateaux-repas, de chariots de restauration ou d'échelle de réception, les professionnels des établissements recevant des personnes âgées (l'Ehpad «Le Clos Chevalier» à Ornex, l'Ehpad «La Rose des Vents» à Jassans-Riottier, l'hôpital de Trévoux) ont apprécié ce geste solidaire.

Plan de relance de l'économie départementale

Pour que le Département joue pleinement son rôle de collectivité de proximité et afin qu'aucun acteur économique ne soit laissé sur le bord du chemin pendant la crise sanitaire et lors du déconfinement, le Président Deguerry soutient la volonté du Député Damien Abad de réclamer à l'Etat un assouplissement prolongé de la loi Notre. L'objectif de cette initiative vise à donner au Département les capacités d'actions adaptées aux besoins exprimés sur le terrain. Parallèlement, la collectivité départementale redéfinira ses impératifs budgétaires afin de dégager, partout où cela sera possible, des marges de manœuvre financières. Toutes les actions seront ensuite déployées de manière concertée avec les services de la Préfecture et ceux des Chambres consulaires.

Ici, c'est l'Ain solidaire

Aide alimentaire, garde d'enfants, lien avec des personnes fragiles isolées, solidarité, le Gouvernement a appelé à la mobilisation générale des solidarités. Le Préfet de l'Ain et le Président du Conseil départemental ont pris l'initiative de réunir plusieurs associations de solidarité de l'Ain afin de décliner cet appel à la solidarité sous le label «Ici, c'est l'Ain solidaire». L'Adsea, Alfa 3A, l'Arpag, la Banque alimentaire, la Cimade, la Fédération des centres sociaux, la Croix Rouge, Emmaüs, JRS Welcome, le Secours catholique, le Secours populaire, les Restos du coeur, Tremplin unissent leurs équipes de bénévoles pour des actions coordonnées au service des personnes les plus précaires et les plus fragiles.

Les exemples d'élan de solidarité se multiplient dans le département. Zoom sur quelques actions...

• La Banque Alimentaire au service des plus démunis

La Banque Alimentaire de l'Ain a mis en place un dispositif spécifique de continuité d'activité afin de maintenir l'approvisionnement et la distribution alimentaire à ses associations partenaires. Grâce à la plateforme de la réserve civique, elle peut également ajuster ses besoins en bénévoles. Ainsi, la Banque Alimentaire de l'Ain peut continuer de garantir un niveau de service minimum indispensable à l'activité, en amont de la distribution alimentaire, en effectuant la prospection de denrées alimentaires auprès de fournisseurs, la collecte, le tri et la préparation quotidienne, permettant ainsi un approvisionnement en produits frais et secs et l'accueil pour les associations partenaires.

• Un réseau de chefs cuisiniers s'active

Les restaurateurs du réseau «Chefs pour Fleyriat» a décidé d'offrir des repas livrés à la Maison départementale de l'enfance de l'Ain. Pizzas de la charcuterie-boucherie-traiteur Béaud, gâteaux de Cosy Cook ou encore goujonnettes de truite et pommes de terre façon fish and chip du Food truck fermier, ces dons permettent d'égayer le quotidien confiné des enfants et agents de la Maison de l'enfance.

CONTACT PRESSE

Conseil départemental de l'Ain – Direction de la communication
Céline Moyne-Bressand * tél. 07 85 57 56 38 * celine.moyne-bressand@ain.fr